

sont ceux de *Thoulouſe*, *Normandie*, & *Bretagne*.

VI. Le 13. l'Assemblée generale du Clergé de *France*, qui continuë de tenir ſes ſéances dans le Couvent des grands Auguſtins à *Paris*, fit une Députation à Mr. le Contrôleur General des Finances, compoſée de 4. Evêques & de 4. Abbez, pour lui repréſenter qu'en cas que le Roy ne vou- lût pas les diſpenſer du cinquantième denier ſur les revenus de leurs Biens, ils ne pourroient pas fournir à S. M. le Don gratuit qu'ils avoient accor- dé ; ſur quoi Mr. le Contrôleur General répondit, qu'il en feroit ſon rapport à S. M. Le Roy a, dit- on, ordonné aux Prélats de ne point mettre ſur le tapis l'affaire de Mr. l'Evêque de *Montpellier* ; & la Cour n'ayant fait aucune reponſe ſur la de- mande qu'ils avoient faite de les exempter du Droit du cinquantième denier, le Préſident écrivit dernièrement une Lettre fort ſoumiſe à S. M., pour la ſupplier d'ordonner que cette Taxe fût au moins comprise dans les 5. millions qu'ils doivent donner ; mais on juge bien que le Roy perdroit trop à leur accorder cette demande. Nous refer- vons pour le mois prochain, ou tout au plus tard pour le ſuivant, le Diſcours qui a été fait au Roy le 3. du courant par Mr. l'Archevêque de *Thou- louſe*, Préſident de l'Assemblée. Cette Harangue mérite la curioſité & l'attention du public.

VII. On découvrit le 17. la Châſſe de *Ste. Ge- nevieve*, Patronne de cette Ville, pour demander à Dieu par ſon interceſſion le retour du beau tems, qui eſt ſi neceſſaire, & détourner les calamitez & la famine, dont le Royaume eſt menacé, ſi la recolte venoit à manquer. On peut voir à l'Arti- cle Litteraire de ce Journal les Ceremonies qui s'obſervent en cette occaſion ; nous en avons don- né une Relation qui a été publiée. Voici l'Arrêt  
du